



*Municipalité  
de St-Norbert*

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**16 JANVIER 2017**

Procès-verbal d'une séance du conseil municipal de Saint-Norbert tenue le lundi 16 janvier 2017 à 20h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Guy Paradis
Mesdames les conseillères	Jacynthe Leduc Lise L'Heureux Annie Boucher
Messieurs les conseillers	Michel Lafontaine Claude Thouin Jocelyn Denis

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire, Guy Paradis.

Est aussi présente, madame Caroline Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Ouverture de la séance**

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**ADMINISTRATION**

**2017-01-001**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Annie Boucher  
Appuyé par Jocelyn Denis

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016
3. Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2016
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016
5. Comptes à approuver et à payer
6. Demande de subvention à Emploi d'été Canada
7. Demande du Club motoneige Carcamp et du Club Auto-neige Joliette Inc.
8. Modification de la résolution 2016-06-056 concernant le don du piano de madame Danielle Joyal
9. Dépôt d'une plainte : sécurité routière en cette saison hivernale
10. Levée de la séance

En incluant deux nouveaux sujets à la section *Affaires nouvelles et divers* :

11. Demande de prêt de la salle municipale
12. Modification des directives de déneigement

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
16 JANVIER 2017**

*Municipalité  
de St-Norbert*

**2017-01-002**

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016**

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

**En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Jacinthe Leduc

Appuyé par Claude Thouin

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 décembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**2017-01-003**

**Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2016**

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2016, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

**En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Annie Boucher

Appuyé par Lise L'Heureux

Que le procès-verbal de la séance spéciale du 19 décembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**2017-01-004**

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016**

Considérant que les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016, que les décisions qui y sont inscrites sont conformes et qu'également les membres du conseil déclarent avoir lu ledit procès-verbal et que sa lecture en est exemptée;

**En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Michel Lafontaine

Appuyé par Jacynthe Leduc

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2016 soit adopté tel que rédigé.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
16 JANVIER 2017**

*Municipalité  
de St-Norbert*

**2017-01-005**

**Comptes à approuver et à payer**

Il est proposé par Michel Lafontaine  
Appuyé par Lise L'Heureux

D'approuver les comptes tels que décrits ci-dessous :

Chèques émis au cours du mois	243.75 \$
Chèques à émettre au 16 janvier 2017	21 114.79 \$
Salaires payés au cours du mois	16 377.09 \$
Total	37 735.63 \$

D'autoriser le paiement des factures suivantes pour un total de 29 483.85 \$, montant qui figurera dans les *chèques émis au cours du mois* lors de la séance de février 2017:

Sonic : 1 252,60 \$  
Excavation Majeau : 13 498,25 \$  
Groupe Ultima : 14 391,00 \$  
Élise Bachant-Lagacé : 65,00 \$  
CN : 277,00 \$

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**2017-01-006**

**Demande de subvention à Emploi d'été Canada**

Il est proposé par Claude Thouin  
Appuyé par Annie Boucher

Que la Municipalité de Saint-Norbert dépose une demande de subvention auprès d'Emploi d'été Canada pour deux postes d'animateur de camp de jour;

Que Mme Caroline Gagnon soit autorisé à compléter et signer tout document en lien avec cette dite demande.

Monsieur le maire demande le vote.  
M. Jocelyn Denis et Mme Lise L'Heureux se prononcent contre cette résolution.  
La résolution est adoptée à la majorité des membres du conseil présents.

**2017-01-007**

**Demande du Club motoneige Carcamp et du Club Auto-neige Joliette Inc.**

Considérant qu'en Janvier 2016 Le Club motoneige Carcamp et le Club Auto-neige Joliette Inc. ont adressés des demandes à la Municipalité afin que des panneaux de traverse de motoneige-quad sur le Rang Sud et la route des chars soient installés en respect du Code de la sécurité routière;

Considérant que les deux Clubs réitèrent leur demande auprès du conseil municipal;

**En conséquences et pour ces motifs :**

Il est proposé par Jocelyn Denis  
Appuyé par Jacynthe Leduc



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
16 JANVIER 2017

*Municipalité  
de St-Norbert*

Que le conseil autorise l'achat et la pose des pancartes comme demandé.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2017-01-008

**Modification de la résolution 2016-06-056 concernant le don du piano de madame Danielle Joyal**

Considérant que le préambule de la résolution # 2016-06-056 mentionnait que : «*la valeur du piano, selon les factures reçues, est estimée à 13 550 \$*» ;

Considérant qu'en vertu des dispositions qui régissent l'émission de reçus officiels, le montant admissible d'un don en nature doit être établi en fonction de la juste valeur marchande du bien;

Considérant que la Municipalité a fait établir la juste valeur marchande par un professionnel, M. Francis Lawless;

**En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Michel Lafontaine  
Appuyé par Lise L'Heureux

D'émettre un nouveau reçu pour fins de don de charité à madame Danielle Joyal, suite au don de son piano, le tout pour une valeur de 9 000 \$, tel qu'évalué par M. Francis Lawless.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

2017-01-009

**Dépôt d'une plainte : sécurité routière en cette saison hivernale**

Considérant que les citoyens du rang Sud ont remis au bureau municipal le 11 janvier dernier une plainte adressée au conseil municipal de Saint-Norbert et aux Entreprises Excavation Majeau;

Considérant que cette plainte concerne le mauvais entretien du rang Sud par l'entrepreneur;

**En conséquence et pour ces motifs :**

Il est proposé par Annie Boucher  
Appuyé par Claude Thouin

Que le conseil municipal accuse réception de la plainte et en transmette une copie aux Entreprises Excavation Majeau.

Monsieur le maire demande le vote.

La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**AFFAIRES NOUVELLES ET DIVERS**

2017-01-010

**Demande de prêt de la salle municipale**

Considérant que M. François Cordey a adressé une demande au conseil municipal afin d'obtenir le prêt de la salle municipale pour un événement familiale en tenant



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
16 JANVIER 2017**

*Municipalité  
de St-Norbert*

compte du fait qu'il ferait le ménage et nettoyage en dehors de ses heures de travail pour la Municipalité de Saint-Norbert;

Considérant la règle #4 du *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux* qui stipule :

*«qu'il est interdit à un employé d'utiliser les ressources de la Municipalité à des fins personnelles ou à des fins autres que l'exercice de ses fonctions. Cette interdiction ne s'applique toutefois pas à l'utilisation de ressources à des conditions non préférentielles, mises à la disposition des citoyens»;*

Considérant que le conseil municipal privilégie l'équité envers tous les citoyens qui voudraient louer la salle;

**En conséquence et pour ces motifs :**

Monsieur le maire demande le vote.

M. Lafontaine se prononce en faveur. Tous les autres conseillers présents se prononcent contre. Il est donc résolu à la majorité de refuser la demande de M. Cordey dans un souci d'équité envers les autres citoyens de la Municipalité.

**2017-01-011**

**Modification des directives de déneigement à l'employé municipal**

Considérant que le cimetière appartient à la Fabrique Saint-Martin-de-la-Bayonne;

Considérant que le contrat de déneigement avec l'entrepreneur Excavation Normand Majeau prévoit, à l'article 4.6.1 que :

*«À la suite d'une pluie ou d'un dégel, l'Entrepreneur devra faire des saignées dans les accotements et les bordures de neige afin de libérer l'eau qui pourrait s'accumuler sur la surface de revêtement et empêcher ainsi la formation de la glace.*

*Si du fait de ces opération d'entretien, l'Entrepreneur a causé des obstructions au libre écoulement des eaux, notamment à L'endroit des ponceaux, des fossés et des puisards, etc., il devra prendre les moyens pour les faire disparaître.»*

Considérant que ces travaux de déneigement étaient exécutés au cours des dernières années par l'employé municipal;

**En conséquence et pour ses motifs :**

Il est proposé par Annie Boucher  
Appuyé par Lise L'Heureux

De cesser le déneigement du cimetière;  
De cesser le déneigement des rambardes de sécurité des ponts du rang Ste-Anne et de la route des Chars et les travaux permettant le libre écoulement des eaux ;



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
16 JANVIER 2017**

*Municipalité  
de St-Norbert*

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**2017-01-012**

**Don des bancs de l'église suite aux travaux de réaménagement**

Considérant que les travaux de réaménagement de l'église en salle multi fonctionnelle ont repris;

Considérant que des bancs seront enlevés;

**En conséquences et pour ces motifs :**

Il est proposé par Jacynthe Leduc  
Appuyé par Michel Lafontaine

Que les personnes intéressées à se procurer un banc d'église pourront le faire sans frais en informant le personnel du bureau municipal qui redirigera les demandes à M. Michel Lafontaine, conseiller;

Que cette opportunité soit affichée sur le panneau de la salle municipale et dans le prochain Norbertois;

Que les personnes qui ont déjà acheté un banc d'église, s'ils le souhaitent, pourront demander un remboursement au personnel du bureau municipal;

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2017-01-013**

**Levée de la séance**

Il est proposé par Jocelyn Denis  
Appuyé par Michel Lafontaine

Que la séance soit levée à 8h34.

Monsieur le maire demande le vote.  
La résolution est adoptée à l'unanimité des membres du conseil présents.

\_\_\_\_\_  
Guy Paradis, maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Gagnon, directrice générale  
secrétaire-trésorière

*Je, Guy Paradis, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

\_\_\_\_\_  
Guy Paradis, maire